



Mairie
d'ANTISANTI
20270

Tel. 04 95 44 44 03
Fax. 04 95 44 44 55

COURRIER ARRIVÉE
LE 07/10/19.....
N° 19-878.....

Antisanti le 2 septembre 2019

Monsieur le Président de l'Exécutif
Collectivité de Corse
Hôtel de région
22 Cours Granval
BP 215
20 187 AJACCIO cedex 1



Objet : projet de modification du PADDUC

Monsieur le président,

Par courrier du 10 juillet, vous m'avez fait part du projet de modification du PADDUC.

Je vous transmets ci-joint la délibération adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 27 septembre 2019, sollicitant la suppression des ESA autour du village et des hameaux (Pierre Blanche, Purizzone, Muniglia et Campo Quercio), compte tenu de la spécificité de la commune, qui est une commune remembrée.

En contre partie, la commune ne s'opposerait pas à la constitution d'ESA dans d'autres secteurs, plus propices à l'agriculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Corso's-Lumen

Le Maire,



Anthony ALESSANDRINI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000150-20190927-2019-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2019
Affichage : 31/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANTISANTI

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 27 septembre 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Date de convocation : 16-9-2019

Date d'affichage :

OBJET : Demande de modification des ESA du PADDUC

L'an deux mil dix neuf le vingt sept septembre à dix huit heures, le conseil municipal de la commune d'Antisanti, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALESSANDRINI Anthony, maire.

Etaient présents : CATANI Louis, FRANCHI Jean-Claude, GIACOBBI Marc, GIACOBBI Alain, MARIANI Marthe, ORLANDO Grégory, SALVADORI Ghjuvan Carlu,

Absents BALDOVINI Antoine, GRISCELLI Auguste, RISTORI Raphaël

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Monsieur CATANI Louis, secrétaire de séance.

Le maire rappelle que la commune d'Antisanti est la seule commune remembrée de Corse, ce qui a permis une importante mise en valeur des terres agricoles (la commune étant la première commune productrice de élémentines de France).

Cette politique agricole, voulue et développée en son temps par la commune, ne doit pas aujourd'hui s'avérer pénalisante et conduire à la désertification de l'intérieur en empêchant l'installation de nouvelle population faute de terrains constructibles, et ce, en dehors de toute spéculation immobilière.

C'est pourquoi il est demandé de revoir les espaces stratégiques agricoles situés notamment autour des hameaux de :

Purizzone

Muniglia

Campo Quercio

Pierre Blanche

ainsi qu'autour du village même afin de laisser ces zones constructibles.

En contre partie, la commune ne s'oppose pas à la création de nouveaux ESA.

Compte tenu de sa spécificité, la commune sollicite l'ouverture d'une enquête publique pour établir une nouvelle carte des ESA

Le conseil municipal

Vu le CGCT

Demande la modification des espaces stratégiques agricoles situés sur le village et les hameaux de Pierre Blanche, Purizzone, Muniglia et Campo Quercio

Sollicite l'ouverture d'une enquête publique aux fins d'établir une nouvelle carte des espaces stratégiques agricoles sur la commune

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Anthony ALESSANDRINI